

Profession de Foi 2021

Secteur de Dourdan



<http://www.aumonerieourdand.fr>

1. COUT DE LA RETRAITE :

Le montant de la retraite (à régler avant le 21 mai 2021) est de **15€** par jeune.

☞ à régler par chèque (à l'ordre de l'AAAD), accompagné de cette autorisation parentale à Sophie CHIGNON, secrétaire de l'AAAD, 30 rue de Bel Air, 91410 Dourdan.

2. PLANNING DE LA RETRAITE :

➤ **Samedi 29 mai 2021** : rendez-vous à l'Abbaye de L'Ouÿe à 9h.

☞ Chacun apporte ses affaires dans son sac à dos. Dans ce sac : bible, crayons, carnet, vêtements selon la météo, bouteille d'eau, goûter.

➤ Le déjeuner est organisé à l'Abbaye

➤ Fin à 18h à l'Abbaye

3. CELEBRATION DE LA PROFESSION DE FOI :

Samedi 5 Juin et Dimanche 6 Juin 2021 en l'église des Granges le Roi.

10h20 Rassemblement des jeunes

11h00 Messe et Profession de Foi

Merci d'indiquer à Jean-Pascal Toutée si vous préférez venir le samedi ou le dimanche (06 12 86 10 62)

4. LOCATION DES AUBES :

Possibilité de louer nos aubes (location 20€ à régler par chèque à l'ordre de l'AAAD- nom du jeune au dos du chèque + caution de 40€).

Rendez-vous à cet effet au Centre Pastoral:

- samedi 8 mai de 11h00 à 12h00
- samedi 22 mai de 11h à 12 h

☞ **Elles seront à rendre (lavées et avec le cordon) au même endroit samedi 12 Juin (10h00/12h00).**

5. CONTACTS :

- **Responsable du niveau 5èmes :**
Jean Pascal TOUTEE 06 12 86 10 62
- **Trésorerie :**
Sophie CHIGNON 06 86 77 34 87

✂

AUTORISATION PARENTALE

Mr Mme :

Adresse :

Tél. : Portable : inscrit son enfant

à la retraite de Profession de Foi qui aura lieu les 29 mai 2021 à l'Abbaye de L'Ouÿe à Dourdan.

J'autorise les responsables du temps fort à faire hospitaliser mon enfant en cas d'urgence.

Fait à Le

Signature des parents :

☞ **Coupon à remettre avant le 21 mai prochain à Sophie CHIGNON,, 30 rue de bel Air , 91410 Dourdan.**

